(CAP 20)22, v'là le « fric »... ?!

Réalisé avec trucage...

S'il est un qualificatif applicable à la présidence Macron[1] et au gouvernement Philippe, c'est l'audace ! L'exécutif ne chôme pas dans son attaque contre notre État social, déjà affaibli par les « réformes » des précédents gouvernements. Ainsi après avoir mené tambours battants la lutte contre le Code du travail, M. Philippe n'aura pas tardé à s'attaquer à 2 chantiers majeurs, et non des moindres : la Fonction Publique et la SNCF. Que l'on ne s'y trompe pas, ces 2 chantiers sont intimement liés : par delà le calendrier, sur la forme et le fond.

1°) Le calendrier : au pas de charge !

À 2 semaines d'intervalle, des textes ont été rendus pour les 2 secteurs !

a) SNCF

5 mois après s'être vu confié par M. Philippe une mission sur le transport ferroviaire (le 19/09/17), M. Spinetta (le « *dépeceur* » de feu Air France compagnie publique) a publié son rapport le 15/02/2018.

b) Fonction Publique

3 mois et demi après le lancement de la démarche Action Publique 2022 (le 13/10/17), les 1ères conclusions ont été rendues publiques le 1er février 2018, par M. Édouard Philippe en conférence de presse.

2°) La forme et la méthode : péremptoire !

a) SNCF

Le gouvernement annonce d'ores et déjà qu'il procédera par ordonnances, donc sans débat parlementaire.

b) Fonction Publique

La démarche de « co-construction », annoncée par le gouvernement, est vide de toute substance.

Le Comité d'Action Publique (CAP) 2022 ?
Un cercle <u>présidé par un individu ayant fait carrière dans le monde financier</u>, et composé de 34 personnes aux idées libérales... Ayant pour la plupart bien peu de choses à voir avec la Fonction Publique[2] !

Le comité de suivi (COSUI) Action Publique 2022, auquel les organisations syndicales étaient associées ?
Si SOLIDAIRES avait refusé dès le départ de participer à l'atelier *suivi d'Action Publique 2022*, SOLIDAIRES n'en avait pas moins décidé de participer à l'atelier *bilan des expériences RGPP, REATE et MAP*[3]...
Las ! <u>Le *bilan des expériences précédentes* a été abandonné par le gouvernement</u>, décidément tourné vers la fuite en avant !

Le forum de l'Action Publique ?
7 ateliers (6 en régions + 1 à Paris) sur la transition numérique pour la gestion des ressources humaines et 13 forums régionaux des services publics... <u>Composés d'agents triés sur le volet et activés d'octobre à février</u>...
Bref, des ateliers invisibles, non représentatifs et à durée de vie limitée... N'en jetez plus !

1 Notre analyse de son élection : http://www.solidaires-douanes.org/Et-Maintenant

2 Voir ici (pages 16 à 21) : http://www.gouvernement.fr/sites/default/files/document/document/2017/10/dossier_de_presse_-_lancement_daction_publique_2022_-_13.10.2017.pdf

3 Les deux présidences précédentes avaient chacune leur chantier de réorganisation et restructuration de la Fonction Publique :
- RGPP et REATE : Révision Générale des Politiques Publiques et Réforme de l'Administration Territoriale de l'Etat (présidence Sarkozy).
- MAP : Modernisation de l'Action Publique (présidence Hollande).

3°) Le fond : « féodal » !

La seule ambition est de réduire les « coûts ». Où la « gestion » à courte vue le dispute à un projet anti-républicain de long terme.

Courte vue économique car invoquer les « coûts », c'est oublier la nécessaire rémunération des agents du service public, ainsi que le service rendu à l'usager et aux territoires ! En effet une sous-préfecture, voire une préfecture, sans gare, sans service public de proximité (service(s) des Douanes, mais aussi DREAL, DIRECCTE, hôpital, établissement professionnel supérieur, etc), est une commune qui économiquement perd de son « attractivité ». Ainsi que tout le bassin d'emplois environnant.

Politiquement, c'est une attaque de plus contre le projet républicain d'égalité de traitement entre les territoires. C'est vouloir faire bénéficier de services publics « standards » seulement les « métropoles » et sièges des nouvelles euro-régions. Une France à 2 vitesses…

a) SNCF

Tout comme le Plan Stratégique Douanier (PSD) prévoit à terme la disparition de 50% des services, le rapport Spinetta (pp 48-53) propose l'abandon des « petites » lignes, soit 9 000 kms… 30% du total actuel (30 000 km) ! Est-il besoin de rappeler que la moitié du réseau ferré français a disparu depuis un siècle ? Les surfaces récupérées combleront, par un heureux hasard, les promoteurs et multinationales du BTP (comme pour notre ex-Dir^on^ G^ale^ sise rue du Bac).

Certes face à la fronde de nombreux élus, le gouvernement indique reculer sur ce point, mais pour mieux faire oublier le reste de la réforme envisagée, liée à l'**ouverture à la concurrence** (pp 81-99 du rapport Spinetta) : écrémage des trafics, hausse de la contribution des collectivités et des prix, dumping social. En résumé : le « modèle » britannique, avec un service au rabais (lenteurs, retards, déremboursements, cherté, accidents)…

Le réseau ferré hexagonal, il y a un siècle.

En bleu et jaune, les "petites" lignes, en péril (cf p50 du rapport Spinetta).

b) Fonction Publique

Abandon de missions

Le CAP 2022 prévoit une « revue » générale des missions. Avec un État « recentré ». Selon cette vision, les administrations voient leur périmètre réduit avec, d'un côté le développement de l'interministérialité, de l'autre l'externalisation. Soit le PSD 2.0… Tandis que le champ d'action sera contraint avec le « *droit à l'erreur* »…

Fin d'un cadre nat^al^ unitaire

Il s'agit notamment de « *développer dans les grandes administrations à réseau* [dont la DGDDI] *les modes de pilotage et d'animation valorisant la capacité d'initiative des échelons territoriaux* »[4].

Individualisation des carrières

D'abord les possibilités de recourir au contrat seront largement étendues. La logique voulant qu'une mission « pérenne », tout au long de l'année, soit assumée uniquement par un fonctionnaire est abandonnée.

Déjà, aujourd'hui nos collègues contractuels sont nombreux au Centre de Services de Ressources Humaines (CSRH) de Bordeaux, ainsi qu'au Service National Douanier de la Fiscalité Routière (SNDFR, ex-Service de la Taxe Poids Lourds) de Metz…

Ensuite la rémunération sera davantage individualisée, liée à l'évaluation. C'est la porte ouverte à une gestion discrétionnaire, inégalitaire, qui sera accentuée en Douane par la suppression du cochage dans la rubrique *appréciation générale* !

Réduction des droits des agents

Les Instances Représentatives du Personnel (IRP) vont être fortement amoindries.

Pour faciliter et accélérer les restructurations, les Comités d'Hygiène, de Sécurité, et des Conditions de Travail (CHSCT) seront supprimés ! Fin des *expertises* préalables et autres *avis* des représentants du personnel !

Pour faciliter l'individualisation des carrières, les Commissions Administratives Paritaires (CAP) seront édulcorées. Profilisation des postes, non possibilité de modifier les appréciations phraséologiques en CAP Centrales car « éloignées » des agents…

Pour conclure

Les dangers sont plus que manifestes pour notre administration. Ils sont programmés ! SOLIDAIRES appelle donc chacun à défendre les statuts de la Fonction Publique, garantie d'un traitement égalitaire envers l'usager. Nous appelons par ailleurs chacun à défendre nos emplois, nos services, nos missions au service de nos concitoyens, une certaine définition du Contrat républicain. D'autres solutions existent, à budget constant voire moindre, comme chacun d'entre nous peut s'en rendre compte dans son cadre de travail !

Soyons en mobilisation le jeudi 22 mars 2018 !

Paris, le 02 mars 2018

4 Voir ici (page 9) : http://www.gouvernement.fr/sites/default/files/contenu/piece-jointe/2018/02/dossier_de_presse_-_1er_comite_interministeriel_de_la_transformation_publique_-_1er_fevrier_2018.pdf